

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 avril 2023

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS730

présenté par
Mme Vidal, rapporteure

ARTICLE 8

À la première phrase de l'alinéa unique, supprimer le mot :

« existantes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.